Convention territoriale globale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Drôme

Pays Diois
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Convention territoriale globale

Le sens de la démarche

La Ctg, une convention cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire sur les champs d'interventions communs

Notre investissement social collectif, en réponse aux enjeux du territoire

Dans une logique d'investissement social, l'objectif est de structurer les politiques locales pour garantir sur tous nos champs d'interventions communs : l'information des familles, l'accessibilité des services mais aussi la promotion de l'égalité des chances pour tous les enfants et l'implication citoyenne des habitants.

La Caf de la Drôme et la communauté de communes du Diois ont souhaité conjointement s'engager dans une nouvelle forme de contractualisation à l'échelle du territoire, intitulée Convention territoriale globale.

La dimension territoriale souligne la volonté des partenaires de s'investir fortement en proximité des territoires. L'aspect global affirme la volonté d'élaborer un projet de territoire sur tous les champs d'interventions partagés : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, enfance, parentalité, jeunesse, animation de la vie sociale, logement.

La Ctg constitue un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille est mobilisé.

Elle poursuit une double logique :

- Décliner les orientations départementales de la branche Famille dans une démarche collaborative,
- S'accorder sur un projet social de territoire, véritable feuille de route partagée, adapté aux besoins des habitants et des familles.

Elle est aussi l'opportunité de trouver de nouveaux champs de collaboration avec les partenaires locaux et de développer des projets innovants.

Une mise en oeuvre volontariste progressive et adaptée

Cette Convention territoriale globale pose une ambition politique partagée sur nos champs d'interventions communs. Elle est constituée de feuilles de routes thématiques qui portent les orientations politiques et les projets phares à conduire sur les 4 prochaines années.

Les modalités de mise en oeuvre de ces feuilles de route seront partagées en Comité de pilotage partenarial **semestriellement**. Elles pourront être adaptées pour être toujours au plus près des besoins des habitants en s'appuyant sur les ressources du territoire. L'avancée de la mise en oeuvre de la Ctg se fera en fonction des moyens réciproques mobilisables par la Caf de la Drôme et la Communauté des communes du Diois.

La construction partagée de la Ctg

La méthodologie déployée nous a conduit à associer les acteurs ressources du territoire. L'objectif était ainsi d'élaborer une vision partagée et de définir des orientations qui nous permettront de relever les défis.

- Un véritable partage du diagnostic et des enjeux du territoire entre tous les partenaires.
- Une concertation large : trois rencontres ouvertes aux acteurs locaux en octobre et novembre 2017, une synthèse et un partage en Comité de pilotage le 11/12/2017.
- Une réflexion sur le champ de la jeunesse co-portée avec le Département dans le cadre du Comité de pilotage jeunesse.
- L'implication des partenaires dans la mise en oeuvre et le suivi de la Ctg.

Convention territoriale globale

L'investissement social Caf - Communauté des communes du Diois :

pour un projet de territoire global sur tous les champs d'interventions communs pour toutes les familles, avec une attention particulière aux publics les plus fragiles...

Convention territoriale globale

Une ambition d'investissement social partagée

Pour la Caf de la Drôme

Un levier pour décliner le Schéma départemental des services aux familles de la Drôme

Deux fils conducteurs politiques et transversaux à toutes les thématiques du Schéma départemental des services aux familles

1- La prise en compte des réalités des familles d'aujourd'hui

2- La promotion de l'égalité des chances

Un levier pour décliner le Schéma d'accessibilité aux services de la Drôme et les partenariats d'accueil Caf

Structurer localement la politique d'accès aux droits et de médiation et d'inclusion numérique

- Le lien avec les partenariats d'accueil Caf sur chaque bassin de vie

- De l'accès aux droits à la médiation numérique et à l'inclusion numérique et sociale

- De nouveaux partenariats à développer sur le champ de l'inclusion numérique.

Les priorités institutionnelles de la Caf de la Drôme

Accès aux droits et inclusion numérique

- Proposer une offre d'accès aux droits Caf
- Proposer une offre de médiation numérique de proximité pour l'accès aux services du caf.fr (Points numériques Caf…)
- Proposer des actions d'accompagnement à l'accès aux droits et d'inclusion numérique pour les publics les plus en difficulté

Petite enfance

- Développer une offre d'accueil de proximité en fonction des besoins
- Adapter l'offre d'accueil aux besoins spécifiques (horaires atypiques, places insertion, accueil des jeunes enfants en situation de handicap…)
- Promouvoir l'accueil du jeune enfant comme levier d'investissement social (actions favorisant la promotion de l'égalité des chances : éveil à l'art et à la culture des tous petits, apprentissage de la lecture…)

Enfance

- Développer une offre d'accueil enfance – jeunesse de proximité en fonction des besoins
- Promouvoir l'accès aux loisirs comme levier d'investissement social et adapter l'offre aux besoins
- Coordonner la politique territoriale

Accompagnement à la parentalité

- Proposer des actions parentalité diversifiées
- Promouvoir l'itinérance et la complémentarité des actions parentalité
- Mettre en réseau les acteurs parentalité

Jeunesse

- Soutenir les initiatives et la citoyenneté des jeunes
- Accompagner l'éducation aux médias et au numérique des jeunes
- Adapter les projets aux besoins des adolescents
- Structurer le réseau des acteurs jeunesse du territoire pour une politique jeunesse territoriale

Animation de la vie sociale

- Développer l'animation de la vie sociale et le vivre ensemble sur tout le territoire
- Développer l'accompagnement de la qualité sur les fondamentaux des projets sociaux (implication des habitants, accompagnement de la citoyenneté, parentalité…)
- Développer le positionnement des structures d'animation de la vie sociale sur de nouveaux enjeux (inclusion numérique, jeunesse, actions de partage et de solidarité)
- Développer la mise en réseau et l'analyse d'impact social

Logement et habitat

- Permettre l'information et l'accès au logement avec une attention particulière aux publics les plus défavorisés
- Développer l'offre en logement temporaire et alternative (logement des jeunes, logement saisonnier, publics en insertion…)
- Porter et coordonner une politique logement et habitat à l'échelle du territoire.

Pour la Communauté des communes du Diois

Au regard des enjeux du territoire, les élus de la Communauté des communes du Diois portent un projet stratégique dont les objectifs sont indiqués ci-après.
Ces objectifs sont de véritables guides pour la Communauté des communes du Diois dans les orientations, les enjeux et les actions à mener au sein de la Convention territoriale globale.

Pays Diois
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

→ **S'adapter, expérimenter et innover**

- L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations.

→ **Être proche du citoyen et des communes**

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

→ **Développer un territoire équilibré et durable**

- En respectant les équilibres écologiques, économiques et sociaux
- En encourageant la sobriété énergétique (moins consommer)
- En organisant et facilitant la production d'énergie renouvelable

→ **Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain**

- Pour accueillir plus d'habitants et encourager le développement économique du territoire

→ **Faire société : cultiver le lien social et culturel**

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance

→ **S'ouvrir aux autres et faire ensemble**

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités aux autres territoires.

Convention territoriale globale

Le pilotage et le suivi de la Ctg

GOUVERNANCE

La mise en place d'un Comité de pilotage global semestriel

Le comité de pilotage est composé de :

- **La Communauté des communes du Diois**
- **La Caf de la Drôme**
- **L'Espace social et culturel du Diois**
- **Le Département de la Drôme**

Il est chargé d'assurer :

- Un suivi régulier de la mise en oeuvre des objectifs et actions inscrits dans le cadre de la Ctg,
- La veille de la pertinence de ces objectifs et des moyens correspondants au regard des besoins du territoire,
- La conduite d'une réflexion partagée sur l'impact social des actions communes mises en oeuvre dans ce cadre.

Des comités de pilotage thématiques pour le suivi des politiques territoriales

La poursuite des différents **Comités de pilotage Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Pedt** mis en oeuvre par la Communauté des communes du Diois

La mise en place d'un **Comité de pilotage local « Réseau d'acteurs jeunesse »**

La création **des groupes thématiques avec les acteurs opérationnels** chargés de la mise en oeuvre et de la coordination des actions (Communauté des communes du Diois, Espace social et culturel du Diois, Département, partenaires locaux...)

La mise en place d'une concertation partenariale annuelle avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction et la mise en oeuvre de la Ctg

COMMUNICATION

Le suivi de la mise en oeuvre des objectifs et actions

La création d'un support permettant d'assurer ce suivi de manière synthétique et lisible

Dans une logique d'aide à la décision.

La communication auprès des habitants du territoire

La déclinaison de la Convention territoriale globale dans le cadre d'un support de communication destiné aux habitants, afin de les informer au mieux sur les services offerts et de rendre lisible notre action commune...

La conduite d'une réflexion partagée sur l'impact social de l'investissement social commun auprès des habitants

L'impact social ou utilité sociale : ensemble des effets produits sur les individus, le territoire, l'environnement, l'économie, la politique (innovation, représentation citoyenne), logique d'évaluation...

Investissement social : investissement sur les personnes, adapté aux enjeux du moment...

Les signataires

Alain MATHERON

Président de la Communauté
des communes du Diois

Brigitte MEYSSIN

Directrice de la Caisse
d'Allocations familiales de la Drôme

Convention territoriale globale

Accès aux droits
Inclusion numérique

Le territoire de la Communauté de communes du Diois se caractérise par sa forte ruralité (98 % de communes rurales), dans un contexte géographique montagnard. La population y est peu dense (9 habitants au km²) et concentée sur la ville-centre de Die qui accueille quatre habitants sur dix.

Les indicateurs de précarité sont très marqués sur ce territoire : le taux de chômage des habitants du Diois est de **15,7 %** en 2013 (12,2 % en Drôme), celui des ménages allocataires de la Caf est encore plus élevé : **18 %** en 2015. Le taux de pauvreté* s'élève à **22 %** sur le territoire intercommunal en 2013 (contre 15 % en Drôme), les 30-39 ans sont les plus touchés : plus d'un tiers vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux de ménages à bas revenus s'élève à **47 %** parmi la population allocataire, soit 11 points de plus qu'à l'échelle départementale (875 ménages vivent avec moins de 1 043 euros par mois par unité de consommation). **La pauvreté frappe encore plus fortement les familles monoparentales, qui sont 73 % à vivre sous le seuil des bas revenus**, contre 64 % pour l'ensemble des familles monoparentales drômoises.

Les habitants du Diois sont nombreux à percevoir des minima sociaux : on recense 377 allocataires du Rsa socle en 2015, soit **20 %** des foyers allocataires (14 % sur le département).

Les prestations sociales et familiales de la Caf constituent une source de revenus essentielle pour bon nombre de ménages, puisqu'**un tiers des allocataires du territoire ont des ressources composées pour plus de la moitié des prestations Caf** (10 points de plus qu'en Drôme).

Dans ce contexte, **les problématiques d'accès aux services sont prégnantes sur ce territoire**. La majorité des services sont centralisés sur la commune de Die. À l'inverse, les communes de La Motte-Chalancon et Lus-la-Croix-Haute, qui regroupent au total 950 habitants, paraissent assez peu desservies par l'offre de services publics. Conscients de la nécessité de proposer des services de proximité, de nombreux équipements délocalisent leurs activité dans une démarche « d'aller vers » les publics des communes rurales.

Les principales institutions sont représentées sur le territoire intercommunal : Sous-Préfecture, Maison de services au public (Msap, ancien Relais services publics) portée par le Cfppa, permanence de la Caisse d'Allocations familiales avec accueil sur rendez-vous au sein de la Msap, Centre médico-social du Conseil départemental, Centre hospitalier... Ces lieux constituent des points d'accueil essentiels pour l'accès aux droits des habitants.

Il est également à noter que les travailleurs sociaux de la Caf proposent des rendez-vous aux familles à des moments-clés de changement (naissance dans une famille monoparentale, séparation, impayés de loyers...). Au sein de la Msap sont par ailleurs proposés des ateliers d'initiation au numérique (environnement informatique, réseaux sociaux, bureautique...). En matière d'accès aux droits et de lutte contre l'isolement, une plateforme numérique d'écrivains publics et d'accès aux droits est en cours de création : elle recense sur le territoire les personnes volontaires (professionnels ou bénévoles) pour proposer un accompagnement à l'écrit et à l'accès aux droits, en lien avec la Msap.

Ces lieux d'accueil du public et d'accès aux droits demeurent cependant concentrés sur la ville-centre de Die. Les espaces de vie sociale de Saint-Julien-en-Quint et Lus-la-Croix-Haute pourraient constituer des relais intéressants pour permettre un accès de proximité à l'ensemble des habitants du territoire.

* Taux de pauvreté : part de la population vivant avec moins de 60 % du revenu médian

Des acteurs ressources sur les champs de l'accès aux droits, de la médiation numérique et de l'inclusion numérique

Accès aux droits

DIE, Maison de services au public (Msap)
- Accueil sur rendez-vous pour les démarches Caf
- Service de médiation numérique en complément (caf.fr, ameli.fr, carsat.fr...)

DIE, à l'Espace social et culturel du Diois
Offres de service de travail social Caf à des moments de la vie des familles pouvant être fragilisants (naissance, séparation, grossesse monoparentale, décès d'un enfant ou du conjoint, maladie et handicap de l'enfant).

Actions d'accompagnement à l'accès aux droits, offre de médiation numérique de proximité pour l'accès aux services Caf

DIE, Centre médico-social,
Information et aide à la réalisation de la demande de Rsa sur caf.fr

DIE, Espace social et culturel du Diois

SAINT JULIEN EN QUINT, Espace de vie sociale l'Épilibre

SAINT NAZAIRE LE DÉSERT, Espace public numérique

Actions d'accompagnement à l'accès aux droits et d'inclusion numérique pour les publics les plus en difficulté

DIE, Espace social et culturel du Diois
- Permanence de l'Écrivain public : accompagnement à la lecture et à la rédaction de documents administratifs et de courriers
- Cidff : permanences juridiques, assistance aux démarches administratives

Enjeux

- Des problématiques d'accès aux services et d'isolement sur ce territoire rural à prendre en compte.
- Des points d'accueil et un tissu associatif bien développés... mais concentrés sur la ville-centre uniquement.
- Un enjeu de maillage de l'offre de service en matière d'accès au droit et de médiation numérique, de mise en réseau des acteurs, et de développement d'actions d'inclusion numérique pour les publics les plus éloignés.

Convention territoriale globale

Accès aux droits
Inclusion numérique

1 Organiser une offre de proximité pour l'accès aux droits et la médiation numérique

Proposer une offre d'accès aux droits Caf sur le territoire

PÉRENNISER L'ACCUEIL CAF SUR LE TERRITOIRE

- Offre complémentaire au sein de la Msap de Die (Cfppa) : accueil Caf sur rendez-vous, réponses de premier niveau, médiation numérique

LABELLISER DES POINTS NUMÉRIQUES CAF SUR LES BASSINS DE VIE

- Maillage du territoire
- Labellisation Point numérique Caf de l'Espace social et cultutrel du Diois et de l'espace de vie sociale du Val de Quint et repérage d'autres acteurs potentiels
- Formation de premier niveau des structures d'animation de la vie sociale volontaires (centre social, espaces de vie sociale)

Accompagner la dématérialisation des services publics et le développement d'actions de médiation numérique

ENGAGER DES ACTIONS DE VALORISATION DU NUMÉRIQUE

- Projets et actions de valorisation du numérique
- Réassurance des professionnels en contact avec les publics
- Accompagnement de la découverte des possibles offerts par internet dans le cadre de parcours d'accompagnement des publics au numérique

MOBILISER ET FORMER LES BÉNÉVOLES ET SERVICES CIVIQUES

- Animation d'ateliers de médiation numérique sur le territoire du Diois

MONTER DES PROJETS PARTENARIAUX POUR PRENDRE EN COMPTE LA SPÉCIFICITÉ DU TERRITOIRE PAR L'ITINÉRANCE

- Actions de médiation numérique et d'inclusion numérique dans une logique de « aller vers » et d'itinérance
- Rayonnement de l'existant, maillage, …

Identifier et soutenir les partenaires relais sur le champ de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique sur le territoire

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX EXHAUSTIF DE L'EXISTANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Cartographie des acteurs et précision pour chacun de leur niveau
- Mise en place du réseau des acteurs du numérique, avec protocole commun d'approche et d'accompagnement des publics face au numérique

RÉALISER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS VERS LES LIEUX RESSOURCES

- Guide des services, signalétique adaptée

itinérance

territoire connecté et solidaire

accompagnement

plate-forme
proximité
visibilité de l'offre
partenariats d'accueil
mobilité
accès aux droits
médiation numérique
inclusion sociale
inclusion numérique
écrivain public

2 Proposer de nouvelles actions d'inclusion numérique pour les publics les plus en difficulté

Développer l'offre d'écrivains publics sur les bassins de vie

RELANCER LA PLATE-FORME COLLABORATIVE INITIÉE PAR L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS

- Mise en place de formation d'écrivains publics sur le territoire
- Animation de la plate-forme collaborative

Proposer des actions d'inclusion numérique innovantes et coordonnées

METTRE EN PLACE DES ACTIONS NUMÉRIQUES ITINÉRANTES

- Maillage du territoire en s'appuyant sur les partenariats existants
- Développement de la présence d'écrivains publics dans les leux d'accueil sur les territoires
- Identification de nouvelles modalités d'accompagnement des publics dans une logique de parcours adapté et coordonné

RÉFLÉCHIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE AU SEIN DE L'ACCORDERIE DE DIE

- En lien avec les Msap et les structures d'animation de la vie sociale

3 Organiser la mise en lien des acteurs accueillant les publics

Créer un réseau des acteurs sur le champ du numérique

ANIMER ET COORDONNER AU NIVEAU DU TERRITOIRE

- Formations : culture commune, enjeux du numérique
- Interconnaissance, socle commun
- Actions communes
- Itinérance mutualisée avec la carambule de L'Espace social et culturel du Diois

Convention territoriale globale

Petite enfance

Plus d'une centaine de naissances ont été domiciliées par l'état civil sur le territoire intercommunal en 2014 (Insee). Les jeunes enfants (moins de 6 ans) allocataires de la Caf sont 509 (626 pour la Caf et la Msa en 2016) à vivre sur le territoire, dont 44 % sur la commune de Die. **Leur nombre est en augmentation depuis 2010** (24 enfants supplémentaires en 5 ans), alors qu'il stagne à l'échelle départementale.

De même, les familles avec au moins un enfant âgé de moins de 6 ans sont près de 400 à la fin de l'année 2015, contre 383 en 2010.

Pour autant, les situations sont très variables d'une commune à l'autre, et une baisse même minime du nombre de jeunes enfants peut remettre en cause la viabilité d'un équipement d'accueil.

En 2015, le territoire intercommunal compte **45 assistants maternels agréés et 6 équipements d'accueil du jeune enfant** (Eaje), soit un total de 223 places théoriques pour l'ensemble des jeunes enfants, auxquelles s'ajoutent depuis 2016 10 places à Saint-Nazaire-le-Désert. Déduction faite des assistants maternels non actifs, et afin de pouvoir rapporter le nombre de places proposées aux enfants âgés de moins de 3 ans, on estime l'offre d'accueil du Diois à **60 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans en 2015**, contre une moyenne départementale de 52 places. **Cette offre importante de places d'accueil au regard du nombre d'enfants fait du Diois l'un des Epci les mieux dotés du département.**

Pour autant, on recense des besoins encore non couverts sur la commune de Die (221 enfants âgés de moins de 3 ans pour 100 places d'accueil théoriques proposées sur la commune), notamment en termes d'accueil en horaires atypiques. La faible offre sur la commune de Die conduit les familles à devoir se déplacer davantage pour trouver une solution (auprès d'un assistant maternel ou aux multi-accueils de Châtillon-en-Diois et Luc-en-Diois). À noter qu'aucun équipement ne fournit à l'heure actuelle les repas et les couches aux enfants.

Un Relais assistants maternels (Ram), basé à Die, intervient sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il organise des temps collectifs et des ateliers à destination des assistants maternels, ainsi que des soirées-débat et spectacles.

On compte 388 enfants en écoles maternelles en 2016-2017 dont 271 en écoles publiques.

Il est à souligner la volonté politique des élus du Diois de proposer des lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire. La versatilité de la demande potentielle (arrivée ou départs de familles, ouverture ou fermeture de classes...) impose de penser des modalités d'organisation alternatives afin d'assurer un service répondant aux besoins des familles.

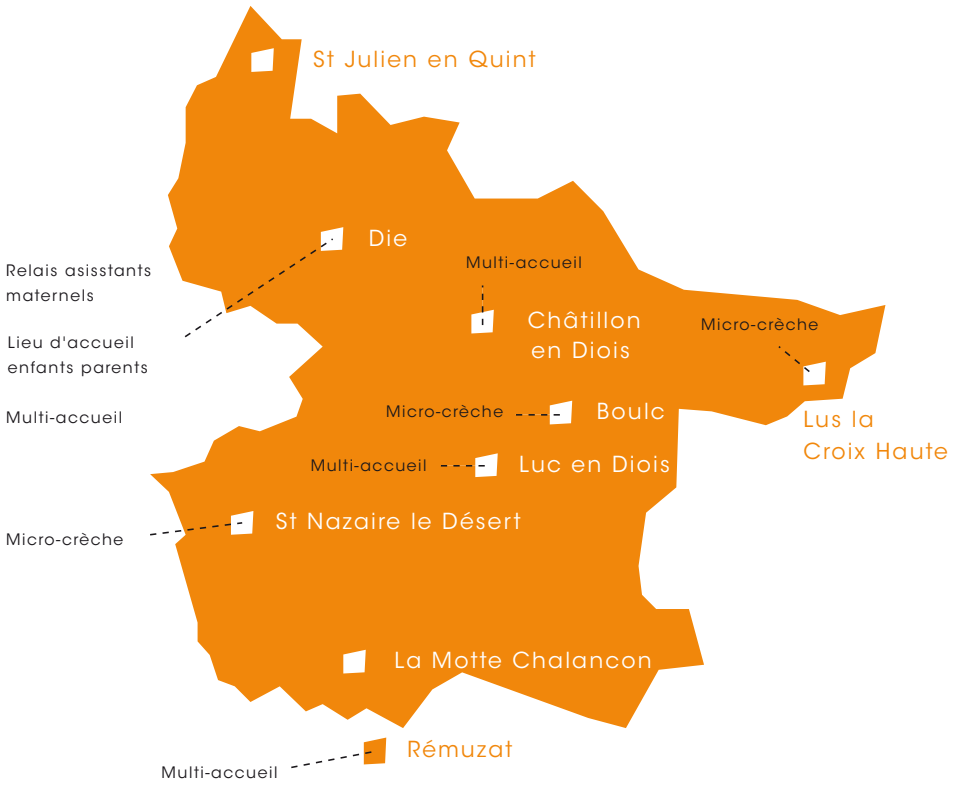

Une politique d'accueil du jeune enfant déjà bien structurée sur le territoire

Une offre d'accueil de proximité

L'information et l'accompagnement des familles

DIE, Relais assistants maternels (géré par la Communauté des communes du Diois)
Information des familles sur les modes d'accueil individuel et collectif, accompagnement de la relation employeur parent - assistante maternelle, professionnalisation des assistantes maternelles, observation et veille sur les besoins des familles.

L'accueil de proximité sur les bassins de vie

4 MULTI-ACCUEILS ASSOCIATIFS

DIE
Les 4 Jeux Dye (20 places d'accueil)

RÉMUZAT - LA MOTTE CHALANCON
Les Frimousses des deux Vallées
(16 places dont 40 % financées par la CC du Diois)

CHÂTILLON EN DIOIS
À Petits Pas (17 places)

LUC EN DIOIS
Les Z'Enfants d'abord
(12 places)

3 MICRO-CRÈCHES ASSOCIATIVES

BOULC
Les Mini-Pousses (10 places)

LUS LA CROIX HAUTE
Les Lucioles (10 places)

SAINT NAZAIRE LE DÉSERT
Les P'tits du Désert (10 places)

L'accueil du jeune enfant comme levier d'investissement social

DIE, Lieu d'accueil parents-enfants Bleu Hamac, à l'Espace social et culturel du Diois
Lieu de rencontres et d'écoute pour les parents et futurs parents, animé par des professionnels et des bénévoles
(2 demi-journées sur Die et en itinérance sur le territoire pendant les vacances scolaires).

Une veille en continu sur l'évolution des besoins et la recherche de solutions adaptées

Un réseau technique des équipements d'accueil du jeune enfant, du Ram et coordonatrice enfance de la Communauté des communes du Diois

Un comité de pilotage Petite enfance (avec les gestionnaires des structures petite enfance et les élus) animé par la Communauté des communes du Diois

Enjeux

- Des besoins pris en compte pour les jeunes enfants du territoire, mais une versatilité de la démographie qui interroge l'activité des équipements
- Une politique petite enfance ambitieuse, proposant une offre d'accueil du jeune enfant variée et bien développée, mais qui doit tenir compte des difficultés d'accès géographiques et des besoins qui évoluent.

Convention territoriale globale

Petite enfance

1 Développer et adapter une offre d'accueil collective et individuelle en fonction des spécificités locales

Développer des solutions d'accueil adaptées pour répondre aux besoins non couverts

RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCUEIL COLLECTIF NON COUVERTS SUR LA COMMUNE DE DIE

- Création de places supplémentaires au multi-accueil de Die
- Accompagnement technique et financier (Plan pluriannuel d'investissement - création de crèches pour l'agrandissement des locaux) Caf et CC du Diois

PROMOUVOIR DES PROJETS EN RÉPONSE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES

- Identification d'interlocuteurs pour soutenir les initiatives Mam et accueil à domicile sur le territoire
- Protocole d'accompagnement porté par la CC du Diois (Ram et coordonatrice enfance)

PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

- Information renforcée des candidates assistantes maternelles (conformité du logement, critères d'agrément...)
- Veille sur l'équilibre et la complémentarité des différents modes d'accueil

Adapter les offres d'accueil aux spécificités territoriales et notamment la versatilité des besoins

ACCOMPAGNER LE MAINTIEN DE L'OFFRE D'ACCUEIL SUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE ET SON ADAPTATION EN CONTINU

- Instance partenariale à réunir en fonction des projets à soutenir ou à développer
- Accompagnement de la pérennisation des petites structures de proximité en réponse aux besoins sur les différents bassins de vie
- Veille en continu sur l'évolution des besoins
- Veille sur l'équilibre entre le développement de l'accueil du jeune enfant et le maintien des classes en école maternelle

réseau

accueil collectif et individuel

versatilité des besoins

2 Améliorer les modes de gestion des services petite enfance

adaptation continue
complémentarité
gestion
visibilité
équité territoriale
veille
gouvernance

Accompagner la gestion des équipements petite enfance et leur mutualisation

ORGANISER L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ET LEUR MISE EN RÉSEAU

- Accompagnement spécifique des gestionnaires d'équipements d'accueil du jeune enfant

ORGANISER DES RENCONTRES ANNUELLES ENTRE BÉNÉVOLES ADMINISTRATEURS DES ASSOCIATIONS LOCALES GESTIONNAIRES DES SERVICES PETITE ENFANCE

- Pilotage et accompagnement porté par l'Espace social et culturel du Diois
- Proposition de formation de bénévoles sur le territoire

Développer la qualité de l'offre

METTRE EN PLACE LA FOURNITURE DES COUCHES ET DES REPAS AUPRÈS DES PARENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Réalisation d'une étude de faisabilité en lien avec les contextes locaux de chaque structure
- Réflexion pour la mise en place de l'utilisation de couches lavables

POURSUIVRE LE TRAVAIL ENGAGÉ AVEC L'IREPS SUR L'ALIMENTATION DES ENFANTS SUR LE DIOIS

- Mise en place d'actions parentalité liées
- Sensibilisation des familles aux besoins nutritionnels des enfants et aux risques alimentaires (en lien avec le Contrat local de santé)

Promouvoir l'accueil petite enfance comme levier d'investissement social

DÉVELOPPER DES ACTIONS FAVORISANT L'ÉVEIL À L'ART ET À LA CULTURE DES TOUTS PETITS

- Lien avec la Convention culture

3 Évaluer en continu les besoins et les contraintes des familles

Suivre les besoins des familles en lien avec les partenaires locaux

- Création d'un outil de suivi des besoins des familles
- Mise en place d"une cellule de veille des besoins des familles
- Réflexion sur l'impact social des structures petite enfance sur les bassins de vie

Convention territoriale globale

Enfance

556 enfants allocataires âgés de 6 à 11 ans vivent sur le territoire intercommunal au 31/12/2015, dont 230 sur la commune de Die. Leur nombre est en augmentation depuis 2010 (+ 4,4 %). En matière de loisirs, le territoire intercommunal propose **7 Accueils de loisirs sans hébergement** (Alsh), en gestion associative pour la plupart. Il est à noter la faible fréquentation de ces équipements sur les communes rurales, et l'absence d'Alsh sur le bassin de Luc-en-Diois.

En 2015, suite à la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs, une démarche de réflexion assez inédite en Drôme a été initiée par la Communauté de communes afin d'aboutir à un **Projet éducatif de territoire (Pedt) intercommunal,** sur la base de réflexions et de rencontres entre les habitants, enseignants, professionnels et élus. Dans ce cadre, **les enfants du territoire bénéficient de Temps d'accueil périscolaires (Tap) de qualité**, avec l'appui humain et technique de l'Espace social et culturel du Diois. Des animateurs interviennent auprès de toute commune en demande et fournissent une malle d'activités à destination des enfants et animateurs des Tap. Des temps de regroupement des animateurs sont également organisés.

Une offre d'accueil Enfance - jeunesse de proximité en fonction des besoins

4 ACCUEILS DE LOISIRS PÉRI-SCOLAIRES
SAINTE CROIX - SOLAURE EN DIOIS - CHÂTILLON EN DIOIS - LUS LA CROIX HAUTE

4 ACCUEILS DE LOISIRS EXTRA-SCOLAIRES
DIE - CHÂTILLON EN DIOIS - LUS LA CROIX HAUTE - LA MOTTE CHALANCON

5 GARDERIES PÉRI-SCOLAIRES (MATIN ET/OU SOIR)
DIE - SAINT JULIEN EN QUINT - VALDRÔME - BOULC - LUC EN DIOIS

16 écoles publiques dont 10 à classes uniques, 3 écoles privées (2 avec maternelles, 2 avec élémentaires), 625 élèves en élémentaires (dont 543 en publiques)

Un PEDT animé et coordonné par la Communauté des communes du Diois

Un accompagnement par la Communauté des communes du Diois à la qualification des professionnels

Aide à la formation Bafa

Journée collective, formations aux malles pédagogiques pour les animateurs du périscolaire animé par l'Espace social et culturel du Diois

Enjeux

- Une offre de loisirs développée sur tout le territoire mais laissant des zones blanches sur certains bassins de vie.
- Des équipements fragilisés par la versatilité des besoins des familles qui doivent s'organiser pour avoir une fréquentation suffisante permettant le maintien des services

Un projet éducatif volontariste porté par la Communauté de communes du Diois.

Convention territoriale globale

Enfance

1 Mieux informer et mieux associer les familles

Développer la communication sur l'offre d'accueil et les actions existantes

réseau

offre de loisirs

structuration

GARANTIR L'INFORMATION DES FAMILLES SUR L'OFFRE D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

STRUCTURER UNE OFFRE DE LOISIRS ET DE SÉJOURS DE VACANCES LISIBLE ET ACCESSIBLE OUVERTE À TOUS LES ENFANTS DU TERRITOIRE

- Coordination entre les structures gestionnaires d'accueil de loisirs
- Identification des lieux relais d'information
- Création d'outils de communication adaptés pour développer l'accessibilité aux structures et actions

Associer les familles au recensement des besoins et à la mise en oeuvre de projets

ANIMER DES INITIATIVES D'HABITANTS POUR LA PRISE EN COMPTE DE BESOINS D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

- Accompagnement des parents pour la création d'un accueil de loisirs sur le bassin de vie de Luc en Diois
- Poursuite d'une animation de Projet éducatif de territoire impliquant les parents

continuité éducative

accompagnement de projet

mutualisation

partenariat

initiatives habitants

2 Contribuer à une meilleure cohérence de l'offre de loisirs proposée par bassins de vie aux familles

Structurer les modes de gestion des centres de loisirs et /ou garderies périscolaires

ACCOMPAGNER LA PÉRENNISATION DES SERVICES EXISTANTS PAR DES MUTUALISATIONS

- Etude pour la création d'un accueil de loisirs multi-sites

VEILLER À CE QUE LES PARENTS RESTENT ACTEURS DES PROJETS

- En s'appuyant sur les structures d'animation de la vie sociale

Assurer une couverture territoriale en accueils de loisirs sur tous les bassins de vie en offre de centres de loisirs

ACCOMPAGNER LA MUTUALISATION DES SERVICES ET LA RÉPONSE AUX BESOINS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Etude pour le création d'un centre de loisirs multi-sites
- Identification des bassins de vie où les besoins sont non couverts
- Construction de réponses adaptées en mobilisant les ressources locales et les parents

3 Coordonner la politique enfance territoriale

Conforter les réseaux partenariaux existants avec l'animation du Pedt

- Veille partagée, interconnaissance, échanges
- Mise en oeuvre du projet « Alliances éducatives »
- Vision partagée des acteurs éducatifs du territoire sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Formations communes

Développer la mise en réseau des accueils de loisirs, la formation des animateurs et la mutualisation

- « Parcours » de formation aux métiers d'animateurs et promotion des formations
- Mutualisation
- Rencontres régulières : échanges, interconnaissance, projets communs...

Convention territoriale globale

Accompagnement à la parentalité

Plus de 900 familles allocataires vivent sur le territoire intercommunal en 2015, soit 43 de plus par rapport à 2010. Elles représentent un ménage allocataire sur deux, soit une part moins importante qu'au niveau départemental (61 % de familles). **Les familles monoparentales sont nombreuses** en proportion, puisqu'une famille sur trois n'est composée que d'un seul parent sur le Diois, contre une famille sur quatre en Drôme. Plus de la moitié d'entre elles vivent sur la commune de Die. Cette donnée laisse supposer des besoins potentiels en matière de solidarité de proximité et d'actions contre l'isolement des monoparents.

On recense près de 400 familles avec au moins un jeune enfant (moins de 6 ans) sur le territoire intercommunal, dont 244 avec un enfant âgé de moins de 3 ans. Elles vivent pour 43 % d'entre elles sur la commune de Die.

Les familles vivant sur le territoire ont un quotient familial (QF) assez faible en comparaison avec la Drôme : 55 % d'entre elles sont éligibles aux aides individuelles d'action sociale de la Caf (QF ≤ 715 euros), contre 42,5 % sur le département. **Le quotient familial médian s'élève à seulement 666 euros**, contre 800 euros en Drôme.

Bien identifié par les habitants, l'Espace social et culturel du Diois propose différentes actions à destination des parents et des familles : cafés des parents, pauses parents ados une fois par mois, ateliers parents-enfants autour de la psychomotricité proposés sur différentes communes du territoire, accompagnement de groupes de parents avec un projet commun (parents du Diois, la grande famille)… En parallèle, l'association Graine de savoir proposait aux parents, jusqu'en juin 2016, des ateliers autour de la pédagogie Montessori.

Les familles du Diois peuvent également se rendre au **Lieu d'accueil enfants-parents (Laep) « Bleu Hamac »** à Die. La structure développe depuis fin 2016 un accueil itinérant.

Des actions parentalité diversifiées en fonction des besoins

DIE, Lieu d'accueil parents-enfants Bleu Hamac,
à l'Espace social et culturel du Diois

Lieu de rencontres et d'écoute pour les parents et futurs parents, animés par des professionnels et des bénévoles (2 demi-journées sur Die et en itinérance pendant les vacances scolaires).

DIE, à l'Espace social et culturel du Diois

L'accompagnement des séparations familiales :

- Offres de service de travail social Caf : accompagnement à la parentalité et à la co-parentalité, acteur de l'organisation familiale, projet professionnel, logement...

- Service de médiation familiale proposé par l'Aemf : accompagnement à la co-parentalité lors d'une séparation.

DIE, Espace social et culturel du Diois

Un projet Familles ambitieux avec une référente familles :

- Café Parents-Ados, Café Parents-petite enfance, Contrat local d'accompagnement à la scolarité, sorties familiales, accompagnement de jeunes mamans par l'éducatrice spécialisée de l'Espace jeunes

- Actions itinérantes parents-enfants (Luc en Diois, Sainte Croix, Châtillon en Diois) : ateliers culturels et artistiques animés par des intervenantes accompagnées en amont par la Référente Familles.

DIE, Ludothèque Coop'aire de jeux

Permanences et animations sur le territoire

La prise en compte des problématiques familiales, par les espaces de vie sociale et les partenaires du territoire

SAINT JULIEN EN QUINT, Espace de vie sociale l'Épilibre, agréé par la Caf

LUS LA CROIX HAUTE, Espace de vie sociale Les Lucioles, agréé par la Caf

DIE, L'Accorderie du Diois, Espace de vie sociale, agréé par la Caf

DIE, Ludothèque Coop'aire de jeux
Permanences et animations sur le territoire

DIOIS : soirées débats organisées par le Ram, l'ESCDD, les 4 jeux Dye 3 fois/an

Réseau de parents : La Grande famille (temps forts autour de la parentalité), « Parents du Diois » (agenda…)

Éducation nationale : les enseignants des écoles du Diois, le RASED, les associations de parents d'élèves

Aide à domicile : Association « Vivre à domicile ».

Enjeux

- Des familles aux ressources assez faibles sur le territoire, une attention particulière à porter aux familles monoparentales fortement représentées par des actions diversifiées permettant la participation de tous les publics
- Des actions d'accompagnement à la parentalité diversifiées, à déployer et coordonner sur tout le territoire

Convention territoriale globale

Accompagnement à la parentalité

1 Mieux informer et mieux impliquer les parents

numérique

accompagnement des parents

bassins de vie

Communiquer sur les actions parentalité existantes en direction des familles sur l'ensemble du territoire du Diois

IDENTIFIER ET VALORISER LES ACTIONS PARENTALITÉ PORTÉES SUR LE TERRITOIRE

- Création d'un site répertoriant les actions parentalités sur le Diois
- Supports d'information diversifiés

RECENSER LES LIEUX RELAIS PAR TERRITOIRE POUR DIFFUSER LES INFORMATIONS PARENTALITÉ

- Démarche sur les communes auprès des mairies, offices de tourisme
- Mobilisation du réseau des acteurs parentalité

Prendre l'initiative de recueillir les besoins des familles en associant les partenaires

METTRE EN ŒUVRE UNE VEILLE ET UNE ÉCOUTE SPÉCIFIQUE DES ATTENTES DES PARENTS LORS DE DIAGNOSTICS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE

- Parole des habitants à prendre en compte dans les démarches de renouvellement des projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale et dans les nouveaux projets
- Rôle de veille sur les besoins des familles par les lieux relais d'information (à structurer)
- Identification de nouvelles thématiques parentalité à investir localement en réponse aux besoins

alliance éducative
parentalité
coordination
maillage
formation
itinérance
besoins
liens
compétences parentales

2 Développer des actions parentalité diversifiées sur tout le territoire

Diversifier les approches et les thématiques d'actions parentalité au regard des besoins sur le territoire

ENGAGER UN TRAVAIL AVEC LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS SUR L'ALLIANCE ÉDUCATIVE

- Mise en œuvre de groupes de réflexion avec des parents scolarisés dans les écoles primaires du territoire
- Développement d'actions parentalité pour la tranche d'âge 6 – 12 ans pour mieux répondre à leurs attentes et besoins

Renforcer et développer les actions existantes pour assurer un maillage du territoire et une réponse aux besoins émergents

PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION TERRITORIALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PARENTALITÉ

- Poursuite et adaptation des actions itinérantes portées par l'Espace Social et culturel du Diois
- Développement d'actions participatives dans une logique de « aller vers » tous les parents (en s'appuyant sur le Centre social et les Espaces de vie sociale)

DÉVELOPPER LES ACTIONS PARENTALITÉ SUR LE TERRITOIRE EN RÉPONSE AUX BESOINS

- Promotion des actions parentalité au sein des Espaces de vie sociale (en lien avec le projet social)
- Développement des solidarités de proximité : prise en compte des besoins des familles monoparentales, développement d'actions collectives en lien avec les services d'aide à domicile

3 Coordonner la politique parentalité

Renforcer les partenariats entre les acteurs parentalité sur le Diois

COORDONNER UN RÉSEAU PARENTALITÉ VEILLANT À LA PLACE DES PARENTS NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- Structuration d'un réseau des acteurs parentalité : interconnaissance, échanges de pratique, actions communes, formation partagées...

Convention territoriale globale

Jeunesse

La politique jeunesse territoriale a été travaillée dans un cadre partenarial avec le Département de la Drôme. Une Convention territoriale Jeunesse spécifique Caf - Département - Communauté des communes du Diois sera signée sur le territoire.

Les grands enjeux et la feuille de route partagée entre la Caf et la collectivité territoriale sont toutefois d'ores et déjà intégrés à la présente Ctg et seront confirmés et complétés dans la Convention territoriale jeunesse tripartite.

Les jeunes et adolescents (12-17 ans) sont pour leur part 524 à vivre sur la Communauté de communes du Diois en 2015, soit à peine plus qu'en 2010 (518). Ils sont davantage que les enfants concentrés sur la commune de Die (51 %). Pour accompagner leurs projets et initiatives, l'Espace social et culturel du Diois est labellisé **« Point ressource d'accompagnement des projets de jeunes »** (Prapj). 9 projets ont été accompagnés en 2015, dont 4 soutenus par l'Appel à projets jeunes. Des aides intercommunales sont par ailleurs accordées pour la formation Bafa / Bafd.

Un réseau d'acteurs jeunesse à conforter sur le territoire qui propose des actions diversifiées pour mettre en projet et accompagner les jeunes dans leurs projets de vie et leur quotidien

Accompagnement à l'éducation aux médias et au numérique des jeunes

ARDÈCHE ET DRÔME, Site internet d'infos des jeunes 13-30 ans
ardeche-drome.info-jeunes.fr (emploi, formation, logement, projets professionnels, mobilité internationale, loisirs...)

Actions d'éducation au numérique :

DIE, Maison de services au public

Espace social et culturel du Diois, Cité scolaire, Canopée, Médiathèque

SAINT JULIEN EN QUINT, Espace de vie sociale l'Épilibre

Soutien aux initiatives et à la citoyenneté des jeunes

DIE, à l'Espace social et culturel du Diois
Point ressource d'accompagnement des projets de jeunes
Aides au Bafa
Services civiques sur le territoire
Juniors associations

Emploi, formation, scolarité

DIE, Cité scolaire, Mission locale, Espace social et culturel du Diois, Education nationale, Cfppa, Greta, Msap, ateliers de co-working, aides au Bafa de la Ccd, Le Martouret

Culture

Médiathèque, théâtre de la ville de Die, cinéma, Espace social et culturel du Diois, école de musique, Cité scolaire, musée, Radio RDWA, Trajet spectacle (projet culture et langue française)

Mobilité

Mission locale, Accorderie, transport en commun départemental, covoiturage 26-07, Dromolib

Logement

DAH, Mission locale, Espace social et culturel du Diois, Centre médico-social

Médiation sociale, accompagnement socio-éducatif

Espace social et culturel du Diois, Protection judiciaire de la jeunesse, Centre médico-soclal

Santé

Espace social et culturel du Diois, cité scolaire, centre de planification et d'éducation familiale, réseaux locaux en lien avec l'IREPS, CMP, l'APASS, associations caritatives

Enjeux

- La mise en œuvre d'une politique jeunesse volontariste est à souligner .
- Il est essentiel de conforter les services et projets existants notamment en matière d'actions favorisant le pouvoir d'agir des jeunes , la citoyenneté et l'engagement des jeunes dans une dynamique de coordination entre l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire

Convention territoriale globale

Jeunesse

1 Développer en faveur de la jeunesse des actions autour de l'autonomie, la reconnaissance, l'implication et le numérique

Accompagner à l'éducation aux médias et au numérique des jeunes

DÉVELOPPER L'IMPLICATION DES ACTEURS JEUNESSE DU TERRITOIRE DANS LE PORTAIL D'INFORMATION JEUNESSE

- Développement de la visibilité du portail bi-départemental jeunesse sur le territoire

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES ANIMATEURS ET ÉDUCATEURS SUR LE NET (PROMENEURS DU NET)

- Adhésion de l'équipe d'animateurs et éducateurs jeunesse au dispositif Promeneurs du net
- Développement de l'analyse critique des jeunes face au numérique, aux informations et à l'image
- Présence sur les réseaux sociaux pour être là où sont les jeunes et faire le lien avec les structures et projets locaux

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES PARENTS ET DES ACTEURS

- Soutien d'initiatives partenariales favorisant les échanges autour du numérique
- Impulsion de projets d'éducation aux médias

Soutenir les initiatives, la citoyenneté des jeunes et le développement des compétences des jeunes

RENFORCER LA PRÉSENCE D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

- Poursuite de l'accompagnement de projets de jeunes dans le cadre du Point ressources d'accompagnement des projets de jeunes
- Mise en place de formations sur le territoire (Bafa, secourisme, posture d'accompagnateur de projets…)
- Valorisation des projets portés par les jeunes

RECUEILLIR ET PROMOUVOIR LA PAROLE DES JEUNES

- Développement de la participation des jeunes dans les instances type Parlement libre de jeunes, assemblées libres de jeunes…

Prendre en compte la culture dans la mise en oeuvre des actions jeunesse

RENFORCER LES LIENS ENTRE ACTEURS CULTURELS ET JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

- Adaptation de l'offre culturelle et de loisirs pour les jeunes sur le territoire

aller vers

réalités des jeunes

projets

citoyenneté

2 Prendre en compte les réalités des jeunes en lien avec leur environnement

autonomisation
politique jeunesse
s'investir
se déplacer
valoriser
initiatives
richesse
réseau

Faciliter la mobilité des jeunes et aller à leur rencontre sur leurs bassins de vie

PRENDRE EN COMPTE LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE DU DIOIS

- Développement des aides à la mobilité (aides aux permis de conduire, structuration de l'offre de covoiturage, développement de la mobilité douce...)
- Développement des foyers de jeunes et de la présence éducative sur le territoire
- Développement des projets « Aller vers » les jeunes portés par les structures d'animation de la vie sociale

Poursuivre les dispositifs d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de vie

POURSUIVRE LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION À LA SANTÉ

- Poursuite des actions itinérantes du Vélo santé porté par l'Espace social et culturel du Diois
- Animation des réseaux locaux santé par l'Espace social et culturel du Diois

3 Conforter la mise en réseau des acteurs jeunesse sur le territoire

S'appuyer sur le réseau d'acteurs jeunesse pour piloter et animer la jeunesse du territoire

- Coordination et mise en oeuvre du réseau d'acteurs jeunesse dans le cadre du Comité de pilotage Réseau d'acteurs jeunesse

Convention territoriale globale

Animation de la vie sociale

La Communauté des communes du Diois apparaît bien dotée en structures d'animation de la vie sociale : un centre social et trois espaces de vie sociale agréés sont implantés sur le territoire, ce qui équivaut à une structure d'animation de la vie sociale pour 2 800 habitants, contre un ratio départemental d'une structure pour 15 000 habitants. Il est également à souligner que ces équipements sont implantés sur différentes communes et couvrent l'ensemble de l'intercommunalité. Pour autant, les bassins de La Motte-Chalancon et Saint-Nazaire-le-Désert restent dépourvus d'équipement de proximité.

Le centre social de Die propose un accueil décentralisé sur le territoire intercommunal, grâce au véhicule aménagé « Car'Ambule » qui permet l'accompagnement d'initiatives d'habitants au plus près des besoins.

L'initiative des « Potagers rares » est également à souligner pour la création de liens sociaux autour des jardins partagés.

L'Espace social et culturel du Diois, labellisé Centre social, perçoit une subvention globale de la part de la Communauté de communes au titre de son rôle d'animation de territoire globale. **Cette structure est en effet reconnue pour sa place et ses compétences en matière d'animation locale** sur le territoire, avec une mission de pôle ressources pour les autres associations.

De nombreuses initiatives citoyennes sont à relever sur le territoire, en particulier sur la commune de Die. Avec pas moins d'une association pour 56 habitants, les Diois peuvent en effet accéder à des loisirs et activités variés.

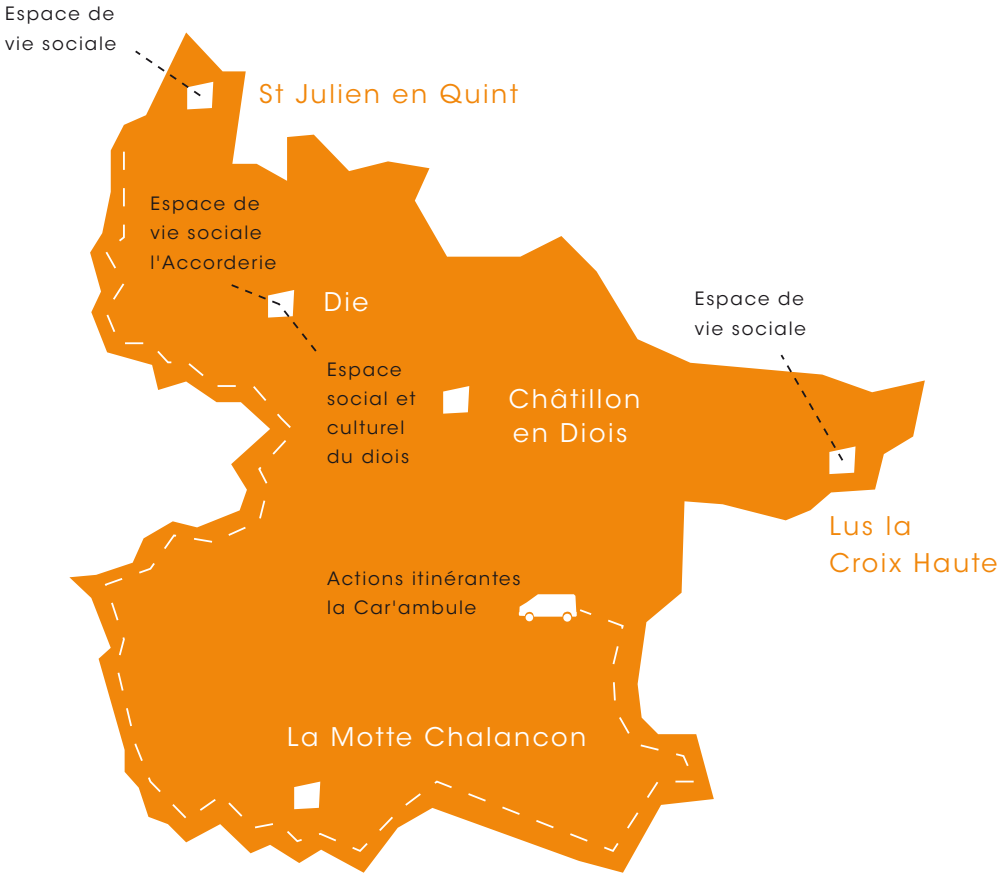

Des projets d'animation de la vie sociale sur tout le territoire

Une animation de la vie sociale développée sur le territoire autour du projet social ambitieux et intercommunal de l'Espace social et culturel du Diois

DIE, Espace social et culturel du Diois
à vocation intercommunale, agréé Centre social par la Caf, projet social renouvelé en 2018

Les orientations du projet social autour des intentions suivantes :

- être un foyer d'initiatives des habitants dans une logique d'intérêt général
- être dans une démarche de développement social local et d'aller vers...
- développer le pouvoir d'agir

- convention CC / Espace social permettant la pérénisation et la reconnaissance forte du rôle du Centre social pour le vivre ensemble et la mise en réseau des acteurs sociaux du territoire.
- Projets « Aller vers... » (La Car'ambule)
- Actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées financées par la Caisse d'assurance retraite et de la Santé au travail Rhône-Alpes.

SAINT JULIEN EN QUINT, Espace de vie sociale l'Épilibre
agréé par la Caf, renouvelé en 2016 jusqu'en 2020

Les trois axes stratégiques du projet social :

- **l'accès aux droits** : rompre avec la fracture numérique, permettre l'accès aux droits
- **la solidarité** : favoriser l'entraide, le soutien entre habitants et les démarches collectives, encourager l'autonomie et la prise d'initiatives, favoriser la parole et l'écoute, valoriser les productions locales, encourager les échanges non marchands
- **le lien social** : créer du lien entre les habitants de la Vallée, créer des temps de rencontres intergénérationnelles, rompre l'isolement, proposer une animation culturelle de qualité dans la Vallée, rendre la culture accessible à tous.

LUS LA CROIX HAUTE, Espace de vie sociale Les Lucioles
agréé par la Caf, projet social renouvelé en 2018

Le fil conducteur du projet social : rompre l'isolement pour mieux vivre au pays en favorisant les liens entre les habitants (enfants, jeunes, familles, seniors) et en offrant un support aux initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité de tous.

Les trois axes stratégiques du projet social :

- renforcer les solidarités et les réseaux de proximité
- soutenir la fonction parentale
- proposer une offre culturelle et de loisirs ouverte à tous.

DIE, Accorderie du Diois
agréé Espace de vie sociale par la Caf pour la période 2016-2017

Les quatre axes stratégiques du projet social :

- favoriser le lien social et lutter contre toutes les précarités
- accompagner la participation de chacun à la vie de l'association
- lutter contre l'isolement social lié aux réalités du territoire
- poursuivre et intensifier les partenariats locaux.

Enjeux

- Un territoire dynamique en matière d'animation de la vie sociale avec un Centre social reconnu dans sa dimension d'animation sur le territoire intercommunal et trois Espaces de vie sociale dont deux implantés sur des bassins de vie excentrés et éloignés du bourg centre.

Convention territoriale globale

Animation de la vie sociale

1 Renforcer les solidarités de proximité et l'engagement associatif et collectif sur le territoire du Diois

Accompagner la mobilisation des bénévoles et des habitants du territoire

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ISSUS DES HABITANTS

- Réunions publiques pour « faire naitre les échanges » et impulser des projets portés par les habitants
- Proposition de formation des élus locaux en fonction de leurs attentes et en lien avec l'animation de la vie sociale

2 Assurer une présence de lieux d'échanges et de rencontres sur l'ensemble du territoire pour identifier les enjeux très locaux

Prendre en compte l'itinérance comme moyen privilégié de rencontres des habitants

DÉVELOPPER L' « ALLER VERS » AVEC LA CAR'AMBULE DE L'ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS POUR ACCOMPAGNER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

- Déplacements de la Car'ambule sur les communes accompagnées par un partenaire du territoire (Msap,Accorderie…)

Accompagner l'émergence de nouveaux projets animation de la vie sociale

ASSURER UNE VEILLE ET UNE INFORMATION SUR LES POSSIBILITÉS LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement d'une démarche d'habitants pour la création éventuelle d'un Espace de vie sociale sur le bassin de vie de La Motte Chalancon - Rémuzat

ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROJETS SUR LES FONDAMENTAUX DES PROJETS SOCIAUX DES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET SUR DE NOUVEAUX CHAMPS À INVESTIR

- Accompagnement de nouveaux projets sur les fondamentaux des projets sociaux (implication des habitants, accompagnement de la citoyenneté, parentalité...)
- Développement du positionnement des structures d'animation de la vie sociale sur de nouveaux enjeux (inclusion numérique, jeunesse, actions de partage et de solidarité)

projets

lien social

réseau

3 Coordonner et favoriser les échanges entre les structures d'animation de la vie sociale du territoire

Mettre en réseau les acteurs de l'animation de la vie sociale et mutualiser les réflexions et actions partagées entre le Centre social et les Espaces de vie sociale du Diois

coopération
veille sociale
expertise
qualitatif
terrain
visibilité
proximité
pouvoir d'agir

FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES PARTENAIRES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Création d'un groupe local de coordination et de réflexion des structures d'animation de la vie sociale (identification des structures autres qu'agréées Avs Caf)

DÉVELOPPER L'ANALYSE D'IMPACT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

- En s'appuyant sur les structures d'animation de la vie sociale qui sont des acteurs ressources sur le territoire.

Convention territoriale globale

Logement et habitat

Un recours important aux aides au logement pour les locataires du parc privé, qui témoigne d'un niveau de pauvreté marqué.

Malgré un parc immobilier moins onéreux (à l'achat et en location) qu'en Drôme, les problématiques de logement peuvent apparaître assez marquées sur le Diois. En effet, le parc de logement est relativement ancien, en grande partie constituée de maisons individuelles (76 % du parc soit 11 points de plus qu'en Drôme), ce qui peut conduire à des problématiques de précarité énergétique. Les logements conventionnés (parc HLM et parc privé conventionné) sont assez peu développés : moins de 10 % des résidences principales (530 logements au total).

Au 31 décembre 2015, **1 139 ménages allocataires perçoivent une aide au logement,** soit 6 ménages sur 10. Cette part est supérieure de 6 points à la moyenne départementale, et s'élève jusqu'à 64 % sur la commune de Die. La très grande majorité de ces allocataires d'une aide au logement est locataire dans le parc privé (72 %), ce qui tranche avec la moyenne départementale (51 %). **Ces ménages allocataires vivant en location dans le parc privé sont fortement touchés par la précarité**, puisque plus de la moitié d'entre eux vit sous le seuil des bas revenus en 2015 (56 % contre 47,5 % en Drôme).

En matière d'accompagnement des problématiques liées au logement, les habitants du territoire peuvent rencontrer les conseillers juridiques et financiers de l'Adil 26 lors de permanences organisées à Die. Une permanence d'information pour l'accès au logement était également proposée par le Point info logement à Die ; 188 personnes en recherche de logement y ont été reçues en 2015.

La gestion des situations de logements indignes / insalubres est assurée dans le cadre d'un partenariat Communauté des communes du Diois et Soliha.

A noter un accueil de jour / accueil de nuit géré par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Die.

Le service logement jeune de la Mission locale a été supprimé du fait de l'arrêt des financements externes (accompagnement dans le logement autonome).

A noter également sur ce territoire une aide FUHL du Département pour payer les factures en augmentation.

Données complémentaires de l'Observatoire habitat

→ **9 563** logements
dont **5 494** en résidences principales, **3 404** en résidences secondaires, **664** logements vacants.

Parc public

→ **280** logements bailleurs publics dont **75 % sur Die** (Drôme Aménagement Habitat 252 - Habitat dauphinois 24 - SDH Constructeur 4)

→ **128** logements communaux

Parc privé

→ Environ **3 700** logements occupés par leur propriétaire
- 2/3 (2 500) des logements propriétaires occupants en classement cadastral 6 à 9 (inconfortable)
- 1/3 des propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah

→ Environ **1 300** logements locatifs privés
- 50 % (650) en classement cadastral 6 à 9 (inconfortable)
- 90 % des locataires du parc privé éligibles au plafond d'attribution des habitats à loyer modéré (Hlm).

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME

Enjeux

- Une forte demande de logements locatifs restant en attente sur tout le territoire avec des communes qui se mobilisent pour réaliser des logements locatifs communaux
- Une information logement à structurer avec les acteurs locaux
- Un déficit de logements pour les jeunes et les travailleurs saisonniers à prendre en compte

Convention territoriale globale

Logement et habitat

1 Permettre l'information des habitants pour l'accès et le maintien dans le logement

Identifier et aider la mise en lien des acteurs logement

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'INFORMATION POUR L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES JEUNES ET DES PUBLICS FRAGILES

- Identification des besoins en s'appuyant sur les ressources locales
- Construction de réponses adaptées localement

ANIMER ET COORDONNER LA COMMUNICATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- Mise en place d'un groupe de travail entre partenaires sur cette thématique

Accompagnement
Information

2 Promouvoir l'offre et l'accès au logement temporaire et saisonnier

Evaluer les besoins spécifiques d'offre de logement temporaire

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS

- Mise en place d'un groupe de travail entre partenaires
- Engagement d'une réflexion sur les modalités de portage d'une offre de logement temporaire, saisonnier et intergénérationnel, notamment pour les jeunes.

3 Coordonner la politique logement du territoire

résidentiel
ressources locales
jeunes
publics fragiles
indécence

Lutter contre l'habitat indigne

DÉVELOPPER LE REPÉRAGE DES LOGEMENTS INDÉCENTS OU INDIGNES, ACTIVER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

- Repérage et suivi des situations d'indécence
- Information des bailleurs
- Accompagnement des publics en mobilisant les dispositifs existants

Promouvoir des actions d'auto-réhabilitation en fonction des besoins et en lien avec les acteurs de l'animation de la vie sociale

POURSUIVRE ET COORDONNER LES PARTENARIATS LOCAUX POUR ACTIVER LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Mise en réseau des acteurs
- Activation des dispositifs existants et portés par les partenaires

Convention territoriale globale

Financements de la Caf de la Drôme et de la Communauté des communes du Diois sur le territoire du Diois pour 2016

La Caf de la Drôme a mobilisé **11 861 562 euros**, soit une moyenne annuelle de **5 940 euros par ménage allocataire**, qui se décomposent comme suit :

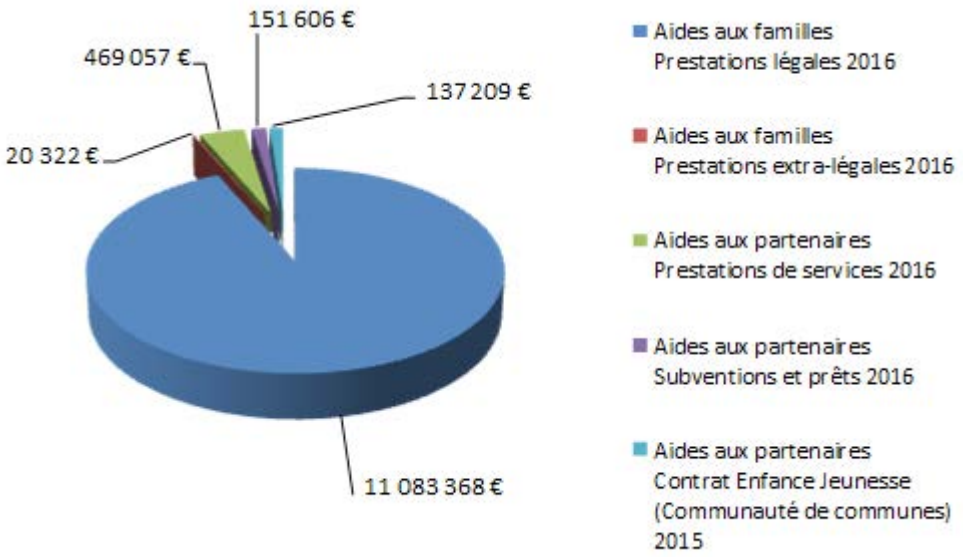

Les aides versées directement aux partenaires par la Caf de la Drôme s'élèvent à **757 872 euros**, dans le cadre des prestations de service, des financements Contrat Enfance et Jeunesse et des subventions de fonctionnement et d'investissement.

Prestations légales aux allocataires : ensemble des prestations familiales et sociales versées par les Caf (Allocations familiales, aides au logement, prestation d'accueil du jeune enfant, prime d'activité, allocation de rentrée scolaire...).
Prestations extra-légales aux familles : aides financières individuelles vacances, secours et prêts d'honneur, aides financières équipements mobiliers et ménagers, aides pour les vacances.
Prestations de services aux partenaires : financements au titre des prestations de services aux équipements d'accueil du jeune enfant, Relais assistants maternels, Lieux d'accueil enfants-parents, accueils de loisirs, animation globale et coordination, animation collective familles, animation locale...
Subventions et prêts aux partenaires : subventions de fonctionnement et d'investissement.
Aides aux partenaires Cej : au titre du Contrat Enfance et Jeunesse (Cej) payé en 2016 (droit 2015).

La Communauté des communes du Diois a versé **446 943 euros** au titre de subventions de fonctionnement et **10 943 euros** au titre de l'investissement, dont la répartition entre les thématiques est la suivante :

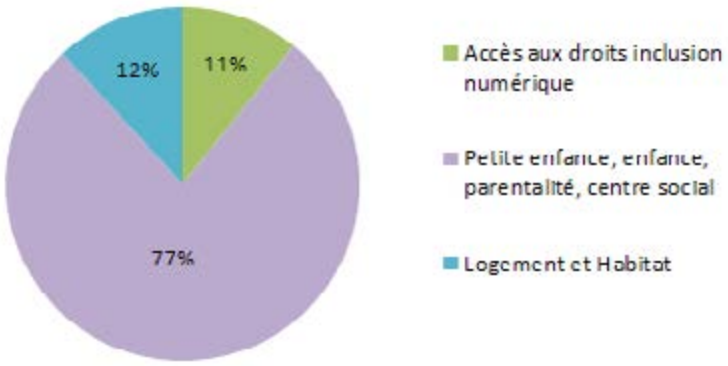

Caisse d'Allocations familiales
de la Drôme
10 rue Marcel Barbu
26023 Valence Cedex 9

Communauté des communes
du Diois
42 rue Camille Buffardel
26150 Die

Edition mai 2018 - Conception Caf de la Drôme - Imprimerie Despesse - © Caf de la Drôme © CC du Diois © Ieremy Fotolia © Racorn 123RF © Dotshock 123RF © Djoronimo 123RF